

Association des éleveurs de brebis



Assemblée générale du 1^{er} Octobre 2020 à Servièrè tunnel, 34520 Le Caylar

L'Assemblée générale a lieu après la vente des béliers, en plein air, en raison de la prévention contre le Covid 19. La réunion a débuté avec un petit crachin, et on a complètement oublié d'établir une liste de présence. Heureusement le temps est devenu plus sec, et la réunion s'est poursuivie.

1. Les Comptes 2019

L'Association présente en 2019, un solde positif de 2462 €. C'est un résultat satisfaisant qui permet de consolider le capital de l'Association. Mais il faut avoir conscience que ce résultat est obtenu grâce à une rémunération, peu élevée de tous les acteurs. Les comptes sont validés à l'unanimité. Catherine Binot soumet l'affectation du résultat de l'exercice en rapport à nouveau.

2. Bilan des activités de l'année 2019

A. Les effectifs

Les effectifs sont reportés dans le tableau suivant, ils ont augmenté d'environ 1000 bêtes par an, comme l'an dernier. Le total toutes races confondue est de 13361 brebis.

Bilan des inventaires mis à jour dans OVALL pour 2019 par éleveurs et département.

Département	Eleveurs	Causse des Garrigues	Raïole	Rouge du Roussillon	TOTAL 2019	TOTAL 2018
Gard	19	808	1 720	1 495	4 023	3 185
Hérault	15	885	711	504	2 100	2327
Pyrénées Orientales	14	0	0	1276	1 276	1248
Aude	14	0	43	2 034	2 077	1408
Lozère	10	0	521	0	521	486
TOTAL Régional Languedoc Roussillon	72	1693	2 995	5 309	9 997	8 654
Aveyron	7	178	327	738	1 243	1 098
Tarn	3	31	0	569	600	850
Lot	0	0	0	0	0	245
Haute Garonne	1	0	0	133	133	122
Tarn et Garonne	0	0	0	0	0	21
Ariège	1	0	0	153	153	143
TOTAL Régional Midi Pyrénées	12	209	327	1593	2 129	2 479

Ardèche	12	114	302	804	1 220	1 000
Savoie	0	0	0	0	0	108
TOTAL Rhône Alpes	12	114	302	804	1 220	1 108
Saône et Loire	0	0	0	0	0	0
TOTAL Bourgogne	0	0	0	0	0	0
Haute Loire	1	0	15	0	15	0
Total Auvergne	1	0	15	0	15	0
TOTAL GENERAL	97	2016	3 639	7 706	13 361	12 241

Il y a eu encore 6 éleveurs qui n'ont pas envoyé leur inventaire. La mise à jour annuelle des inventaires est un enregistrement basique, ce n'est absolument pas une option facultative. Les délais d'envoi sont beaucoup trop long pour certains. Dorénavant les inventaires reçus après le 31 Octobre ne seront plus acceptés.

B. Béliers et typages

Nous avons réalisé 259 typages sur des jeunes béliers. L'aide octroyée concerne 250 typages, nous allons demander une aide plus importante parce que, bien qu'on trouve plus d'ARR/ARR et que, donc notre efficacité s'en trouve améliorée, les effectifs augmentant, nous serons amenés à typer plus de béliers.

Nous avons entré en centre : 198 béliers, 174 ont été vendus en reproducteurs. (3 béliers n'ont pas été enregistrés à la vente, ils n'ont pas pu être facturés. Si on ne les retrouve pas à la fin de 2020, l'Association les déclarera en perte).

20 béliers ont été réformés, 4 sont morts.

C. Remplacement d'Emma Singla à l'UPRA LACAUNE

Emma Singla à l'UPRA LACAUNE qui s'occupait de nos inventaires avec beaucoup de zèle, quittera l'UPRA le 31 Décembre 2020. Lucille Baldet est recrutée pour la remplacer.

D. Journées REGAL à Toulouse en Décembre 2019

L'Association a participé en Décembre aux journées REGAL à Toulouse.

Le Conservatoire du Patrimoine Biologique Régional y fêtait ses 30 ans.

Julie Resneau, Cécile Moulard, la famille Gotti, y ont contribué. Cela a été une belle journée.

3. Rappel sur le fonctionnement de l'Association

A. Rôle de l'UPRA LACAUNE

L'OS (Organisme de sélection) a un rôle de coordination. Il réalise :

La gestion du livre généalogique dans OVALL (saisies et gestion inventaire).

L'attestation PRM

La gestion administrative de l'Association et sa gestion comptable
donne un appui promotion (SIA).

B. Rôle des référents :

Ils effectuent les commissions, regroupent et transmettent les inventaires.
Ils effectuent le choix des jeunes béliers et leurs génotypages, avant l'entrée aux centres.

C. Rôle des référents responsables des centres :

Ils assurent plusieurs transports pour l'entrée en centre ou vers le lieu de vente.
Ils assurent l'alimentation des béliers leur permettant un bon développement, le suivi sanitaire, vermifuges, soins, mise à part des cas contagieux et réformes rapides.
Ils assurent une bonne présentation des animaux, la taille des onglons.
Ils établissent les documents de circulation et fournissent les attestations sanitaires lors des ventes.
Ils enregistrent une liste des béliers entrés en centre qui indique les destinations de chaque bélier en reproduction ou en réforme.

D. Rôle des adhérents

Ils doivent évidemment être motivés pour travailler pour la défense de nos trois races. Ils doivent favoriser les interventions des référents, être autonomes pour établir la mise à jour de leur inventaire, s'impliquer dans la vie de l'Association.

4. Election de quatre représentants à l'UPRA LACAUNE

Nous devons élire 2 représentants par collège, le 1er collège des éleveurs sélectionneurs, le 3ième collège des entreprises de sélection. Pour chaque collège, il y a 2 représentants en AG, dont 1 sera représentant en CA.

Quatre personnes se présentent et sont élues à l'unanimité. Il s'agit de Mmes Guilles Marie Christine, Gotti Noëlle, Loye Marianne, Resneau Julie.

5. Cotisation des adhérents de l'Asso. à l'UPRA LACAUNE

Avec le nouveau mode d'adhésion à l'UPRA, voulu par par la nouvelle mesure européenne, les éleveurs adhérents à l'Association doivent adhérer, en plus, à l'UPRA LACAUNE. La cotisation de 2020 de 10 € n'a pas été demandée. En 2021, les adhérents trouveront donc deux lignes de plus sur leur facture d'adhésion, une pour 2020 et une autre pour 2021.

6. Subvention pour 2020 de la part du Conservatoire du Patrimoine Biologique Régional d'Occitanie Pyrénées Méditerranée

Une aide de 10 000 € a été versée à l'Association en 2020 de la part du CPBR d'Occitanie. Pour 2021, le dossier doit être instruit avant le 31 Décembre 2020.

7. Mesure MAE race menacée : le point

En ce qui concerne la Région Occitanie les paiements MAE race menacée, sont en passe d'être effectués pour les années 2016 à 2020.

Il y a eu des divergences de date de paiement incompréhensibles au début entre les départements. En effet chaque DDT n'a pas eu la même façon de gérer leur retard dans l'instruction des dossiers PAC.

Dans l'Aude, la DDT a choisi de verser des ATR pour la PRM avant d'effectuer des contrôles. Il ya eu d'ailleurs des problèmes à résoudre, par la suite, avec des éleveurs de l'Aude qui n'avaient pas envoyé leur inventaire, quand les contrôles ont été effectués en 2019.

Pour les autres départements d'Occitanie, les DDT ont choisi de ne pas effectuer les paiements avant les contrôles, et comme ces contrôles ont commencé en 2018, les paiements ont été très retardés.

La Région Auvergne Rhône Alpes en Ardèche n'a pas ouvert la mesure MAE race menacée pour nos races. La DDT en Ardèche a versé une ATR pour les années 2015 et 2016, et a en demandé le remboursement en 2017. Double peine pour les éleveurs concernés !

La Région Occitanie a pris en Avril 2020, la décision in extrémis de renouveler les contrats PRM pour 5 ans.

Nous remercions les personnes qui nous ont soutenues.

Pour l'Ardèche, il n'y a toujours rien de prévu.

8. Evènements en cours

A.Smarter Rouge fond européen, INRA de Toulouse, Delphine Duclos.

L'INRA se propose d'étudier le génome de certaines races rustiques pour essayer de trouver des liens entre les capacités d'adaptation à un milieu spécifique et des caractéristiques génomiques.

La Rouge du Roussillon a été choisie avec d'autres : Solognote, Bizet, Manech, Chèvre Provençale, Chèvre des Fossés.

Nous avons fait des prélèvements de sang sur 40 animaux Rouge, les plus éloignés possible génétiquement cet été.

Cette étude va se faire sur plusieurs années, et va se faire aussi avec des comparaisons avec d'autres races. Nous avons accepté de partager nos résultats avec des Italiens qui font le même genre d'études sur leurs races.

B.Travaux INRAE deux stagiaires cette année

Deux stagiaires chapeautés par l'INRAE de Montpellier ont fait un mémoire concernant nos races.

L'un a réalisé un historique de la race Raïole depuis les prémices de sa relance en 1980.

L'autre a travaillé sur les raisons de choix d'une race plutôt qu'une autre par les éleveurs. Il y a une relation évidente entre race et territoire, pour d'autres facteurs c'est moins évident. Des études plus poussées sont nécessaires.

Nous remercierons Jean Marie Moulière pour le prêt du lieu de vente.

Le rapporteur Catherine Binot

